

LE VERBE

❖ DEFINITION

→ Une classe de mots que l'on reconnaît grâce à leur conjugaison (*forme que prend un verbe en fonction du mode, du temps et de la personne*).

- **Propriété syntaxique** : il est le **noyau du groupe verbal** autour duquel s'articule la phrase en relation avec le groupe sujet.
- **Propriété sémantique** : il **décrit un procès** (un événement qui s'inscrit dans le temps).
- **Propriété pragmatique** : il est un indice de **l'attitude** que **l'énonciateur adopte** par rapport à son énoncé.

❖ LES PROGRAMMES

⚠ La notion de groupe de figure pas dans les programmes et ne doit pas être enseignée.

→ **CYCLE 2** : Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes (*lien avec l'écriture*).

- ◇ **Familiarisation** avec l'**indicatif présent**, **imparfait** et **futur** des verbes *être, avoir, faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, prendre* et des verbes dont l'**infinitif se termine par -ER**.
- ◇ **Mémorisation** des **formes les plus fréquentes** (*3ème personne du singulier et du pluriel*).
- ◇ **Compréhension** de la construction de la forme conjuguée du verbe (**radical, terminaison**).
- ◇ **Mémorisation** de **marques régulières** liées à des personnes (**-ons, -ez, -nt**).
- ◇ **Infinitif, participe passé**.
- ◇ Notions de **temps simples** et **temps composés**, **formation du passé composé**.
- ◇ Notions de **marques liées au temps** (**imparfait** et **futur** en particulier).
- ◇ **Mémorisation** des verbes *être* et *avoir* au **présent**, à l'**imparfait** et au **futur**.
- ◇ **Homophones** : les formes verbales *a / est / ont / sont* distinguées des homophones (*à, et, on, son*).

→ **CYCLE 3** : Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographier :

- ◇ **Reconnaissance du verbe** (utilisation du plusieurs procédures).
- ◇ **Mise en évidence du lien sens-syntaxe** : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et GV.
- ◇ **Morphologie verbale** écrite en appui sur les **régularités** et la décomposition du verbe (**radical-marques de temps - marques de personnes**).
- ◇ **Distinction temps simples / temps composés**.
- ◇ **Mémorisation** des **verbes fréquents** (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) et les verbes dont l'**infinitif est en -ER** à l'**imparfait**, au **futur**, au **présent**, au **conditionnel présent**, à l'**impératif** et aux **3èmes personnes du passé simple**.
- ◇ **Approche de l'aspect verbal** (**valeurs de temps**) abordé à travers l'emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (*le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé etc*).

❖ LA CONJUGAISON

1. **Analyse d'une forme verbale** : **RADICAL** + **TERMINAISON** (marque de mode, de temps, de personne).

↳ On distingue des temps simples et des temps composés (qui se forment avec un auxiliaire) :

- **Forme verbale simple** : **radical** + **terminaison** (ex : mang + -e).
- **Forme verbal composée** : **auxiliaire** + verbe au **participe passé** (ex : avait + mangé).

→ **LE RADICAL** :

- Peut avoir plusieurs bases : de 1 à 5.
- Pour trouver sa forme principale il faut rechercher son participe présent : (vouloir → voulant → voul-).

→ **LA TERMINAISON** : se compose de trois marques.

- [Marque de mode]
- Marque de temps.
- Marque de personne.

2. **Les modes et les temps**

SIX MODES				
Personnels (toutes ou certaines personnes y sont représentées)	INDICATIF Mode personnel complet	CONDITIONNEL Mode personnel complet	SUBJONCTIF Mode personnel complet	IMPERATIF Mode personnel <u>partiel</u>
Non personnels (ne possède pas de désinence de personnes)	INFINITIF		PARTICIPE	
LES TEMPS				
INDICATIF	TEMPS SIMPLES		TEMPS COMPOSES	
	Présent → Je chante		Passé composé → J'ai chanté	
	Futur → Je chanterai		Futur antérieur → J'aurai chanté	
	Imparfait → Je chantais		Plus-que-parfait → J'avais chanté	
	Passé simple → Je chantai		Passé antérieur → J'eus chanté	
CONDITIONNEL	PRESENT → Je chanterais		PASSÉ → J'aurais chanté	
SUBJONCTIF	PRESENT → Que je chante	IMPARFAIT → Que je chantasse	PASSE → Que j'aie chanté	PLUS-QUE-PARFAIT → Que j'eusse chanté
IMPERATIF mode impersonnel	PRESENT → Chante, chantons, chantez		PASSÉ → Aie chanté, ayons chanté, ayez chanté	
INFINITIF	PRESENT → Chanter		PASSÉ → Avoir chanté	
PARTICIPE	PRESENT → Chantant		PASSÉ → Ayant chanté	

 **A RETENIR :**

- Avec l'auxiliaire « **Avoir** », il n'y a jamais d'accord avec le sujet. Le participe passé s'accorde avec le COD s'il est placé avant l'auxiliaire (ou antéposé).
- Avec l'auxiliaire « **Etre** », le participe passé s'accorde avec le sujet.
- **Imparfait** : pour les actions secondaires (arrière plan) et les procès qui se répètent et souvent non bornée : imparfait de description, d'habitude...
- **Le passé simple** : utilisé pour les actions de 1er plan et souvent les aspects bornés (dont le terme est envisagé).

❖ LA VOIX

↳ ACTIVE

→ Exemple : Le **facteur** distribue le **courrier**.

↳ PASSIVE

→ Exemple : Le **courrier** est distribué par le **facteur**.

→ Les **caractéristiques de la voix passive** :

- Le **sujet** de la phrase active devient **complément d'agent** (introduit ici par la préposition PAR).
- Le **COD** de la phrase active devient **sujet**.
- Le verbe de la phrase passive est composé de l'**auxiliaire** « être » au temps et au mode du verbe de la phrase active initiale (**distribue/est**)
- Le **complément d'agent peut être sous-entendu** : si on ignore qui ou quel est l'agent, s'il n'est pas utile de le mentionner ou bien parce qu'on ne veut pas le mentionner.
- Lorsque l'on met une phrase passive en construction active sans complément d'agent on a recourt au pronom « on » : L'affiche a été lacérée → On a lacéré l'affiche ».

→ Les **limites de la transformation passive** :

- Le passage d'une phrase active à la forme passive n'est possible que si le **verbe est transitif direct** et s'il admet un **COD**.

⚠ **Verbe transitif direct** = Verbe + COD.

Verbe transitif indirect = Verbe + COI.

(**Verbe transitif direct ET indirect** : offrir quelque chose à quelqu'un).

Verbe **intransitif** : Dormir (pas de complément).

- La transformation est impossible avec certains verbes tels que le vers **avoir**.
- Elle n'est pas possible avec les **expressions lexicalisées** et figées à l'actif, même si elles comportent un COD : « Boire du petit lait », « Perdre le nord »...
- Elle n'est pas toujours possible si le **sujet est un pronom personnel**.

↳ PRONOMINALE

Quand le sujet fait une action sur lui même, on construit une voix pronominale, cela renvoie à un pronom réfléchi je vais appliquer la règle de l'auxiliaire avoir. J'accorde seulement lorsque le COD est placé avant l'auxiliaire.

« Elle s' (COD) est lavée ». Le COD est « s' » donc j'accorde avec le sujet.

« Elle s'est lavé les mains (COD) ». Le COD est « les mains » donc on n'accorde pas.

« Ils se sont succédé » : « se » est le COI donc on n'accorde pas car il n'y a pas de COD.

❖ LES VALEURS

1. La valeur temporelle (LE TEMPS)

Elle s'établit par rapport à la situation d'énonciation : passé, présent, avenir. Ou par rapport à un événement : antériorité, simultanéité, postériorité.

• Les temps du discours :

→ Pour le passé : passé composé

→ Pour le présent : présent de l'indicatif

→ Pour l'avenir : le futur simple.

• Les temps du récit :

→ Les repères sont l'imparfait et le passé simple.

→ Le plus que parfait et le passé antérieur marquent l'antériorité et fait référence à un événement qui s'est déroulé avant le temps du récit.

→ Le conditionnel présent marque ce qui se déroulera plus tard, la postériorité d'un procès par rapport à un autre.

→ Le futur antérieur marque l'antériorité par rapport à un repère qui serait au futur : « Quand tu auras fini tes devoirs tu pourras manger ».

2. La valeur modale (LE MODE)

→ Elle indique le point de vue du locuteur sur le contenu de l'énoncé.

→ Attitudes du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur ou de son énoncé (souhait, doute, possibilité, atténuation).

→ La relation qui s'instaure entre l'énonciateur et son énoncé.

« Tu feras tes devoirs » : on sent l'injonction : il s'agit d'un futur dont la valeur temporelle est assez réduite (on sent qu'il ne doit pas trainer pour faire ses devoirs) par contre ici c'est la valeur modale qui domine : l'énonciateur utilise le futur non pas pour situer le procès dans le temps mais pour marquer une injonction.

L'impératif c'est le mode de l'injonction. En français on a donc la possibilité de faire également des injonctions au futur.

L'énoncé implique un ordre c'est donc un futur injonctif.

Le subjonctif a aussi cette valeur parfois : « Qu'ils viennent! ». Il s'agit d'une valeur modale.

→ Valeurs modales du présent de l'indicatif :

• Présent d'énonciation.

• Présent de narration (variante : présent historique).

• Présent de vérité générale.

3. La valeur aspectuelle (L'ASPECT)

Le procès (ou l'action) peut être envisagé dans son déroulement interne, sans tenir compte de la dimension chronologique. Il peut être placé entre deux « bornes », initiale et finale. Le processus de l'action peut être compris dans un intervalle de temps. Ce déroulement relève de l'aspect.

ACCOMPLI	INACCOMPLI
Formes composées	Formes simples
Envisage le procès comme étant achevé, réalisé.	Saisit le procès en cours de réalisation.
NON BORNÉ (sécant)	BORNÉ (non sécant)
Imparfait de l'indicatif	Passé simple
L'étendue du procès est envisagé sans limites, effacement de la limite finale.	Le procès est saisi globalement et enfermé dans ses limites, une borne finale lui est assignée.
INCHOATIF	TERMINATIF
Périphrases verbales : se mettre à, commencer...	Périphrases verbales : finir de, cesser de...
Saisit le procès immédiatement à son début.	Saisit le procès juste avant sa limite finale.

ASPECT ITERATIF

Exprime la **répétition** du procès, généralement par un adverbe ou un GN complément circonstanciel de temps.

ASPECT PROGRESSIF

« Une semi-auxiliaire peut souligner le **développement progressif de l'action** » : *aller + participe présent, être en train de...*

❖ LES EMPLOIS DE L'INFINITIF

• Emplois verbaux de l'infinitif

◇ Dans une **proposition indépendante ou principale** :

- **Infinitif injonctif** : il remplace l'**impératif**. *Ex* : Ne pas marcher sur la pelouse.
- **Infinitif exclamatif** : il exprime un sentiment vif, et peut comporter ou non un sujet forme **tonique** (moi).
Ex : Moi, faire une chose pareille !
- **Infinitif délibératif** : le sujet non exprimé peut être le locuteur ou un agent indéfini. *Ex* : Que faire ?
- **Infinitif de narration** : cet emploi est lié au **contexte**. Il doit posséder un sujet propre et s'insérer dans une série d'actions ; souvent, la phrase qui contient l'infini est reliée par « et » à la précédente. la forme « de » est obligatoire et sert d'introducteur à l'infinitif. *Ex* : Ainsi, dit le Renard, et les flatteurs d'applaudir.

◇ Dans une **proposition subordonnée**, on rencontre l'infinitif dans :

- Une proposition subordonnée **relative** ou **interrogative** indirecte
Ex : Elle cherche un ami à qui se confier / Elle ne sait pas quoi dire.
- Une proposition subordonnée **infinitive**, qui répond à deux conditions :
 - ↳ La subordonnée est COD d'un verbe de perception ou de mouvement
 - ↳ Elle doit avoir un sujet propre, distinct de celui du verbe principal :
Ex : Elle envoie sa fille faire les courses

◇ En corrélation avec un **semi-auxiliaire**, l'infinitif constitue le noyau verbal d'une phrase. Le semi-auxiliaire peut indiquer :

- **L'aspect** (inchoatif, imminent..)
- **La modalité** (obligation, probabilité, possibilité, permission)
- **La causation** du procès à l'infinitif (*Ex* : il fait construire une maison → le sujet de « faire » est la cause de l'action à l'infinitif)

• Emplois nominaux de l'infinitif

◇ L'infinitif peut être :

- **Sujet** (*Ex* : Se croire intelligent ne suffit pas !)
- **COD ou COI** du verbe (*Ex* : Elle souhaite rencontrer le directeur)
- **Attribut** du sujet (*Ex* : Dire, c'est faire)
Complément du verbe impersonnel (*Ex* : Il faut remplacer les piles)
- **Complément du nom** (*Ex* : L'art de recevoir)
- **Complément de l'adjectif** (*Ex* : Elle est heureuse de vivre)
- **Complément circonstanciel** introduit par une préposition (*Ex* : Reviens sans tarder)

◇ L'infinitif peut être **substantivé** : il a alors le statut d'un nom véritable et est précédé d'un déterminant. *Ex* : « le déjeuner » (Dans un CCT)